

Accueil Mairie

Horaires d'ouverture

du lundi au mercredi
de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
le vendredi
de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30

TEL : 04 66 32 82 10
FAX : 04 66 32 89 99

! Fermeture le jeudi

Mail :

mairie.banassac-canilhac@orange.fr

Site internet :

www.Banassac-canilhac.fr



Mairie de Banassac-Canilhac, Lozère

Déchèteries

Baraque de Trémolet:

Du lundi au Samedi De 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Tel : 04 66 48 14 06

St Germain du Teuil :

Le mercredi De 14h00 à 16h00

Le samedi De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Tel : 04 66 31 41 23

Gendarmerie : 04 66 32 80 04

Samu : 15

Pompier : 18

N° urgence Européen : 112

UN TRAIN A VAPEUR



Le dimanche 18 mai un train à vapeur a traversé la route départementale au passage à niveau de Miège-Rivière pour le bonheur des spectateurs venus l'accueillir tout au long de la ligne. Classée monument historique, la locomotive de 1916 appartient au GADEFT (Groupement d'Aide au Développement des Exploitations Ferroviaires Touristiques). C'est à cet endroit précisément qu'un terrible déraillement avait eu lieu y a 114 ans. Fort heureusement, tout s'est bien passé en cette journée ensoleillée et la vieille dame, un peu essoufflée, a continué paisiblement son voyage vers l'Aubrac et le viaduc de Garabit sous les applaudissements.

AGENDA

BANASSAC BLUES FESTIVAL
2ème édition
9 août 2025
Renseignements 06.40.13.70.11
Ouverture 17h 10€*
Place de l'église à Banassac en Lozère
Sortie 40 sur A75
Buvette et Restauration sur place
The B Blues Company 17h, Muddy Bourbon 18h, The Crooked Nails 21h, Jeff Toto Blues 23h

Samedi 9 août 2025
BANASSAC BLUES FESTIVAL
A partir de 17h
Sur la place de l'église de Banassac - 10€ par personne
Inscription et renseignements au 06 40 43 70 44
Organisé par l'Association France-Etats-Unis de Lozère



Fête de l'école du Sycomore - vendredi 13 juin 2025



SOMMAIRE

L'édito du maire	2	École - Culture	7	
Vie communale	3	Rubrique brèves	8	
École - Culture	4	Infos - Vie pratique	9	
Budget communal	5	6	Agenda	10

Une pensée...

« L'enfance trouve son paradis dans l'instant. Elle ne demande pas du bonheur. Elle est le bonheur »

Louis PAUWELS - Artiste, écrivain, journaliste (1920—1997)



Ce Bulletin Municipal a été préparé et mis en page par la Commission Communication-Tourisme.

Directeur de publication : **David RODRIGUES**

Impression : Mairie de Banassac-Canilhac - Photos : Fonds Mairie



Chères Banassacoises et Canilhacoises,

Chers Banassacois et Canilhacois,

Mes chers amis

Une fois encore, il m'est agréable de vous retrouver au travers de ce bulletin municipal.

L'arrivée des beaux jours coïncide avec le vote du budget communal et, comme chaque année, vous trouverez dans ce bulletin la synthèse des différents comptes de notre commune.

Je remercie mes adjoints, les membres de la Commission Travaux et Finances, ainsi que nos secrétaires de mairie qui ont travaillé à l'élaboration de ces budgets, votés à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 8/04/2025.

Nous voici dans la dernière ligne droite, ce mandat a commencé par une pandémie mondiale et sa dernière année est pour l'instant placée sous le signe de l'instabilité et des incertitudes nationales et internationales.

Cela ne nous empêche pas de continuer à dérouler notre feuille de route, et même s'il a fallu du temps pour passer de la conception à la réalisation, nous avons pu mener à bien les projets, en fonction des priorités, pour lesquelles vous nous avez élus. Les conseillers peuvent être satisfaits du travail accompli, car la tâche n'est pas simple. Elle est très prenante, mais motivante. Encore un grand merci aux élus municipaux pour leur engagement dans la vie municipale.

2025, comme chaque année depuis le début du mandat, voit de nombreux projets se concrétiser.



Le premier coup de pelle...

La construction de la nouvelle salle associative, culturelle et polyvalente restera le projet « phare » de notre mandat, par sa grandeur et aussi par son montant qui avoisine les 2 000 000 000 d'euros, mais grâce à la bonne gestion des comptes durant toutes ces années, la commune peut supporter les coûts des emprunts qui incombent à la construction de ce projet. Je remercie tous nos partenaires : L'État, Le Département, La Région et l'Europe, pour leurs participations financières.

Depuis le 1er mai, Pauline Cassat est venue renforcer l'équipe administrative en prévision du départ de Marie-Claude Barriere, qui a souhaité réduire son activité professionnelle en attendant de faire valoir ses droits à la retraite.

Nous souhaitons la bienvenue à Pauline qui, par son écoute et la volonté de bien faire, s'est très vite intégrée à l'équipe.

Je terminerai cet éditorial en rendant hommage à Vincent Verlaquet qui nous a quitté le mois dernier.

J'adresse toutes mes pensées et mon soutien à son papa Auguste, sa maman Françoise et sa sœur Aurélie.

Et enfin, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et de bonnes vacances. Profitez de ces moments précieux avec vos proches ou vos amis, c'est tellement important de se retrouver en famille.

Bien cordialement,

Le Maire,

David Rodrigues

INFOS

UN POINT SUR LE RÉSEAU D'EAU DE LA COMMUNE

A **Tartaronne**, malgré plusieurs analyses et études faites sur plusieurs mois, il s'est révélé impossible de comprendre les raisons des variabilités de la qualité de l'eau. Ici aussi, sur demande de l'ARS et malgré les récents bons résultats des prélèvements, une pompe à chlore a été implantée par sécurité.

A **Roquayzou** l'équipement du traitement par lampes U.V. qui datait de 1988 a dû être entièrement changé. La source de Roquayzou alimente une grande partie de la commune en eau potable sans aucun traitement chimique.

A **Grèzes** enfin, la canalisation du hameau a été entièrement changée. Nous avons profité de ces travaux pour enfouir les gaines des réseaux téléphoniques et électriques afin de faire disparaître câbles et fils extérieurs. Le revêtement sera refait cet été.

VOUS DEMENAGEZ ?



Pour clore ce chapitre nous vous rappelons que si vous changez d'habitation, **vous devez le signaler en vous présentant à la mairie**

En effet de trop nombreuses factures d'eau doivent être annulées et recrées quand elles parviennent aux contribuables car les déménagements n'ont pas été signalés. Ces corrections nécessitent un travail long et administrativement très compliqué. Alors s'il vous plaît, un peu de civisme : **vous changez d'adresse, informez la Mairie. Merci.**

DU NOUVEAU A LA GARE



Il a été retenu pour ce projet global, "Le train de l'Aubrac", trois axes de développement :

- > Création de 5 haltes, abris multifonctionnels installés près des gares offrant des services variables suivant les lieux (bornes numériques d'informations touristiques et de mobilité, bornes de recharge et stationnements vélo, stations de réparation vélos, cassiers de consigne, ...)
- > Création d'une plateforme interactive, via le site du PNR de l'Aubrac, centralisant les informations touristiques et les options de mobilité douce disponibles à partir des gares. Cet outil permet de simplifier l'organisation des déplacements pour les touristes et habitants.
- > Invitation à embarquer pour un voyage sonore, à travers une expé-

rience artistique et documentaires en 20 podcasts audio (rencontres se nourrissant auprès d'hommes et de femmes engagés, historiens, restaurateurs, jeunes, cheminots, paysans et paysannes, ...)

Tout cela sera mis à expérimentation durant la période estivale et permettra de collecter vos retours.

Concernant la gare de Banassac, un abri multifonctionnel sera installé. Il mettra à disposition des usagers des cassiers de consignes, affichage d'informations pratiques, une station de réparation pour vélo et bien sûr la possibilité de s'abriter. Cette halte pourra évoluer dans le temps.

Il ne vous reste plus qu'à osez le voyage ! pour découvrir ou redécouvrir cette ligne, l'une des plus belles d'Europe, avec un nouveau regard.

LES PROBLEMES D'EAU N'EPARGNENT PAS LA COMMUNE

De nombreux reportages télévisés nous font constater que, partout dans le pays, les canalisations d'eau sont vétustes et doivent souvent être changées. La commune procède chaque année à des remplacements et à la mise en place de nouveaux équipements. Mais tous les travaux ne peuvent être réalisés d'un coup et les problèmes arrivent souvent sans crier gare.

C'est ce qui est arrivé dans le secteur du **Ségala** après un rattachement au réseau

qui a provoqué un décrochage des dépôts calcaires et ensuite déclenché des réactions en chaîne. Les employés communaux ainsi qu'une entreprise de réseaux sont intervenus durant plus d'un mois durant lequel les habitants ont dû subir de nombreuses coupures. Chaque changement de portion créait un nouveau bouchon un peu plus loin. Il a fallu creuser puis désobstruer, creuser et changer... C'est ainsi que 300 mètres de tuyaux en plusieurs portions ont dû être remplacés.



Tuyau bouché par le calcaire - Le Ségala

DES PROBLÈMES D'EAU A MONTFERRAND



A **Montferrand** plusieurs soucis ont également provoqué des désagréments aux habitants du hameau qui ont été eux aussi impactés par des coupures intempestives surtout pendant les week-ends. En conséquence, des ouvrages ont dû être engagés pour améliorer la situation. La canalisation de 63 cm a été remplacée par une buse de 100 cm ce qui permet maintenant d'alimenter convenablement la population et une nouvelle borne d'incendie nécessitant plus de débit. Pour ce faire, une tranchée a été creusée au milieu du chemin montant au château d'eau et les agents

communaux ont construit une chambre de vannes pour installer une pompe à chlore. En effet, malgré le fait que l'eau soit maintenant de bonne qualité, l'ARS a demandé à la commune d'installer un dispositif pour solutionner les anomalies apparues dans un passé récent.

Pour terminer ce chantier, le goudronnage du chemin aura lieu pendant l'été.



Le chemin du château d'eau

UNE ÉQUIPE AU CHEVET DE NOTRE ÉGLISE

Autour du Maire, David RODRIGUES, de Guylène FAGES en charge du dossier, de Valérie POUGET adjointe, se sont retrouvés, Madame GERBAIL du cabinet d'architecture FIORE et Paul GELY, de la Fondation du patrimoine. Il s'agissait de faire un point d'étape sur le projet, important et indispensable, de restauration de l'église. L'objectif étant de présenter une situation précise au prochain Conseil Municipal qui pourra ainsi délibérer en connaissance de cause.

Le cabinet d'architecture a fourni aux élus un estimatif et un descriptif détaillé de la situation de l'édifice et des travaux à effectuer pour sauver l'église de Banassac. Tous

les habitants et les amis de Banassac Canilhac sont attachés à leur Eglise, riche de son passé et de son histoire.

Les documents présentés par l'architecte ont été analysés par les participants à cette rencontre et Mme GERBAIL a donné les explications souhaitées par les participants. Un planning des interventions à venir a été présenté : permis de construire, documents de consultation des entreprises, appel d'offres. L'objectif étant de démarrer les travaux début 2026.

Avec Paul Gély de la Fondation du patrimoine, a été évoqué le coté financement de ce programme qui se découperait en trois tranches : couverture, travaux extérieurs et travaux intérieurs.

La priorité est de demander la subvention de l'Etat (DETR) auprès de M. le Préfet et de solliciter parallèlement les collectivités : Leader, Région, Département susceptibles d'intervenir. L'objectif étant de trouver le maximum de financements publics sur un projet indispensable mais coûteux pour la commune.

La mission patrimoine, et la Fondation seront également sollicités ainsi que l'ensemble des habitants et des amis de BANASSAC, au tra-

vers d'une souscription publique, déjà ouverte, dont les résultats sont satisfaisants mais qui doit encore progresser. Des dépliants sont à la disposition du public en Mairie et chez les commerçants du village. Les dons peuvent également être faits de façon sécurisée par internet sur le site *Fondation du Patrimoine-église de Banassac*.

Au cours de la prochaine réunion du Conseil Municipal, le maire présentera les résultats de ces travaux afin que l'équipe municipale puisse délibérer en connaissance de cause.



LA PISCINE DU CAMPING RÉNOVÉE



Après le passage de la tornade du 11 juillet 2024 les importants dégâts sont peu à peu réparés. Dernièrement c'est le revêtement du tour de la piscine qui a été refait par l'entreprise spécialisée SALLES et fils. Ces travaux couverts par l'assurance de la commune, redonnent un air de jeunesse au grand et au petit bain de la piscine du camping municipal de la Vallée qui peut ainsi à nouveau accueillir les estivants dans les meilleures conditions.

SECRÉTAIRE DE MAIRIE, UN MÉTIER INDISPENSABLE AU FONCTIONNEMENT DES COMMUNES RURALES



De gauche à droite :

Pauline Cassat (finances, budget et factures eau, logements, état civil) **Myriam Arrufat** (ressources humaines, sécurité, élections, école, communication, social, bibliothèque, conseils municipaux) **Isabelle Aussel** (accueil, urbanisme, cadastre, actes administratifs, Agence Postale Communale) **Marie-Claude Barrière** (Comptabilité, investissements, subventions, fiscalité, emprunts, TVA, funéraire)

Elles coordonnent les décisions relatives au patrimoine et aux équipements municipaux et veillent à la bonne organisation des services publics (garderie, cantine, transports scolaires, bibliothèque, ...), ainsi qu'au respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail. De plus elles assurent la gestion des ressources humaines (contrats, fiches de postes, emplois du temps, avancement, arrêts de travail, temps partiels et thérapeutiques, évaluations...) et établissent les paies de tous les employés communaux. Au niveau de l'école dont elles assurent le lien avec la mairie, elles traitent également les demandes d'inscriptions, aident à rédiger les règlements de la cantine et de la garderie et établissent les facturations.

Elles accompagnent les personnes vulnérables et assurent la réception et le suivi dossiers d'aide sociale et des transports à la demande, établissent les listes d'inscription pour le repas et les colis de fin d'année. Elles font aussi le lien avec les associations, l'office du tourisme et les journaux locaux et mettent à jour les informations sur le site internet de la commune, l'application Panneau Pocket et le Facebook de la Mairie. Elles participent à la rédaction, la mise en page et la publication du bulletin municipal.

Elles pilotent les réservations des différentes salles, rédigent les baux des locations et les évolutions des loyers pour terminer par les facturations.

Elles suivent également la progression des travaux et procèdent aux mandatements pour le règlement des factures.

En outre, elles rédigent les rapports d'accidents pour les diverses assurances et assument le suivi des dossiers.

En connaissance du Code électoral, elles mettent à jour les listes et préparent les opérations électorales dont elles seront chargées, et participent au recensement de la population.

Elles élaborent les deux budgets, celui de la commune et celui de l'eau et de l'assainissement (dont elles établissent les facturations) en concertation avec le maire et la commission des finances et sont les garantes de leurs exécutions devant les services du Trésor. Elles doivent donc connaître toutes les règles budgétaires et comptables ainsi que le Code des marchés publics. Elles

Les secrétaires de mairie sont la cheville ouvrière de la vie communale pour laquelle elles assurent de multiples et souvent complexes missions. Pour que vous puissiez mesurer l'ampleur de toutes leurs tâches voici la liste des charges qui leur incombent :

Premier lien entre les administrés et la Mairie, elles doivent tout d'abord assurer l'accueil et l'information des usagers du service public : renseignements pour les demandes de pièces d'identité, accueil des nouveaux habitants, consultation généalogique, cadastre, traitement des réclamations ... Elles jouent surtout un rôle central dans l'assistance et le conseil au Maire et aux élus.

Elles préparent et rédigent les actes officiels d'état civil (naissance, mariage, décès, recensement civil et militaire), les délibérations des réunions du conseil municipal qu'elles organisent et auxquelles elles assistent ainsi que les divers arrêtés municipaux.

Les secrétaires suivent les dossiers d'urbanisme, la gestion des cimetières et travaillent en concertation avec les services techniques pour ce qui concerne la voirie, les espaces verts et jardins publics, les églises et l'école.

montent les dossiers de subventions auprès du Département, de la Région, de l'Etat, de l'Union Européenne et de divers organismes et instruisent les demandes d'emprunt et d'avances de trésorerie auprès des banques. Elles doivent ensuite suivre les marchés publics et constater l'intégration des subventions.

Servant souvent d'intermédiaire avec la Préfecture et les divers services de l'Etat, elles doivent maîtriser le Code général des collectivités territoriales et, le côté juridique prenant de plus en plus de temps, se tenir au courant de l'actualité des lois et des règlements en constantes transformations.

Sur notre commune elles assurent également l'accueil, la gestion et les opérations de l'Agence Postale Communale avec un demi-emploi consacré uniquement à cette activité.

Le métier de secrétaire de mairie demande par ailleurs de nombreuses qualités : Capacité rédactionnelle, adaptabilité, polyvalence, rigueur, autonomie, aptitude à la gestion des conflits, discrétion et neutralité.

Vous pouvez donc ainsi constater que la réputation de « petites secrétaires qui ne font que répondre au téléphone » est totalement inappropriée. De plus, il y a en-

core bien des tâches attribuées à ce métier boudé par la jeune génération, des fonctions dont il est quasiment impossible d'établir une liste totalement exhaustive.

D'ici 2030 un tiers de cette catégorie d'agents territoriaux partira à la retraite et Banassac-Canilhac ne fait pas exception à la règle. C'est pour cette raison que le Conseil Municipal a voté l'embauche d'une nouvelle secrétaire, Pauline Cassat, qui viendra au début en relais du poste de Marie-Claude Barrière qui travaille en retraite progressive à 50%, puis pour la remplacer au moment de son départ définitif. Pauline, 32 ans, est la maman de deux petits garçons et réside à Barjac. Après une formation de secrétaire de mairie au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère, elle a effectué des remplacements à l'Agence Postale de France Services au Massegros et à la mairie du Buisson.

Tout en lui souhaitant la bienvenue et une rapide et agréable adaptation, le Maire, les adjoints et conseillers municipaux adressent leurs remerciements à ces employées qui donnent le meilleur d'elles-mêmes pour vous satisfaire et qui participent à la bonne marche de la commune de Banassac-Canilhac.

LA MAIRIE EST EN DEUIL

VINCENT VERLAGUET



Employé au sein de l'équipe communale depuis mai 2009, alors que Jean-Paul GUIX était Maire de la commune, Vincent a su rapidement s'adapter aux diverses missions qui lui avaient été confiées.

Il était notamment en charge du service de l'eau et de l'assainissement et intervenait également auprès de l'école du Sycomore afin d'effectuer les réparations nécessaires ou chasser les rongeurs indésirables logés dans les faux plafonds de l'école !

Très serviable, et souriant, il ne rechignait pas à la tâche, toujours prêt à aider son prochain.

Depuis maintenant plusieurs années, Vincent était victime d'une longue maladie contre laquelle il s'est battu fermement, soutenu par son entourage proche.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris son décès le 23 mai dernier à l'hôpital de Rodez.

Il n'était seulement âgé que de 41 ans.



Ses collègues, sous le choc ont tenu à lui rendre un dernier hommage lors de la cérémonie intimiste organisée par sa famille au crématorium de Rodez. Son souvenir restera à jamais gravé dans nos mémoires, chacun ayant une anecdote, une pensée, un moment privilégié partagé.

Il repose désormais, en paix, dans la concession familiale au cimetière de La Capelle-Bonance (Aveyron).

A sa maman Françoise, à son papa Auguste qui fut lui aussi employé de la commune, à sa sœur Aurélie ainsi qu'à toute la famille, le Maire et tous les membres du Conseil Municipal,

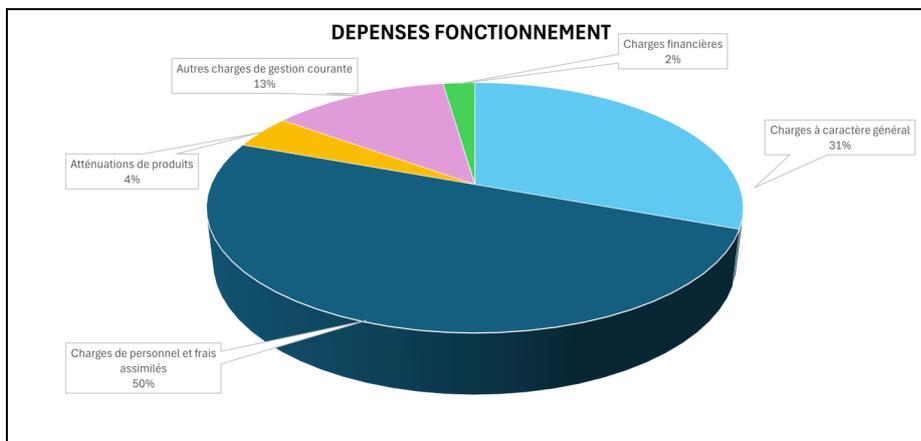
ses collègues, qu'ils soient employés de la voirie, de l'école ou des services administratifs, adressent leurs sincères condoléances pour le grand malheur qui vient de les frapper.

BUDGET PREVISIONNEL 2025 DE LA COMMUNE

FONCTIONNEMENT

Dépenses de la section de fonctionnement

Charges à caractère général	288 152,07 €
Charges de personnel et frais assimilés	470 160,00 €
Atténuations de produits	41 104 €
Autres charges de gestion courante	119 307,00 €
Charges financières	21 500,00 €
Total dépenses de fonctionnement	940 223,07 €

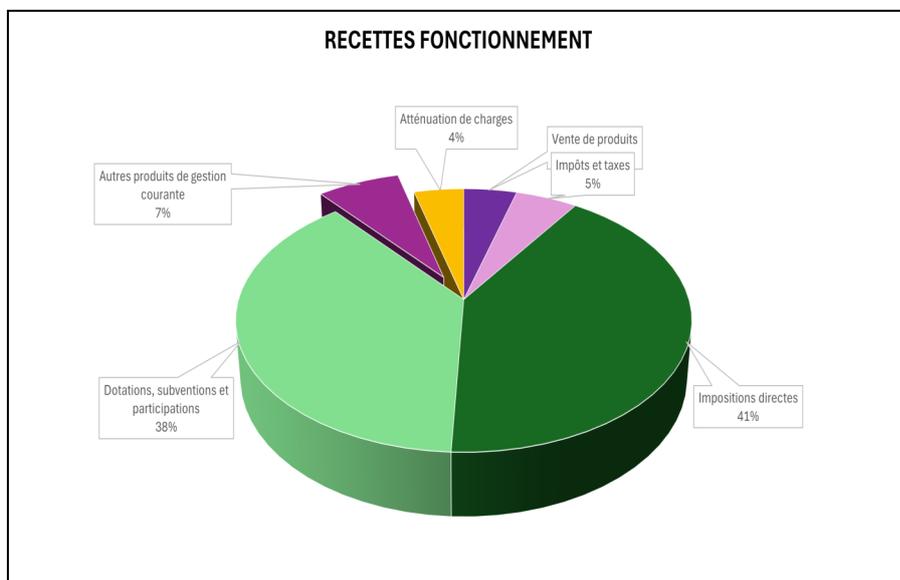


Cette année la courbe des coûts continue de progresser en sens inverse des dotations et participations de l'Etat qui elles, diminuent sensiblement.

Après examen de ces éléments par la Commission des Finances de la commune, le Conseil Municipal, lors de la session du 8 avril 2025 a décidé une augmentation des taux des taxes directes locales de 2 %. Le taux du Foncier bâti passe ainsi de 34.87 % à 35.7 %.

Recettes de la section de fonctionnement

Vente de produits	48 000,00 €
Impôts et taxes	56 049,00 €
Impositions directes	453 350,00 €
Dotations, subventions et participations	419 520,00 €
Autres produits de gestion courante	76 260,00 €
Atténuation de charges	45 000,00 €
Total recettes de fonctionnement	1 098 179,00 €



Pour les dépenses de fonctionnement, il est à noter qu'en 2024 les charges à caractère général prévues étaient de 280 987.01 €, la réalisation est de 269 128.26 €. Les charges de personnel prévues à 469 850 € sont également à la baisse avec une réalisation de 449 335.27 €

INVESTISSEMENT

Les principaux projets de l'année 2025

⇒ **Construction de la salle multiculturelle et associative** : la subvention de l'Etat (DETR 2024) se monte à 750 000 €. Le Département a accordé une rallonge du montant demandé portant l'aide à 215 000 €. Nous sommes dans l'attente des réponses concernant la Région, le LEADER et l'ADEME.

- ⇒ **Aménagement des logements locatifs de la place de l'Eglise Saint-Médard et de l'immeuble Rays-sac** : plusieurs scénarios sont à l'étude avec des demandes de subventions auprès de l'Etat, du Département et de la Région.
 - ⇒ **Aménagement du hameau du Viala** : les conduites d'eau devant être refaites, nous profiterons des travaux avec le SDEE pour enfour les réseaux secs ainsi que l'éclairage public.
 - ⇒ **Ecole** : des tables et chaises devront être achetées ainsi qu'un nouvel ordinateur. Le montant de ces achats auquel s'ajoute la facture de l'abri à vélos se monte à 7 800 €.
 - ⇒ **Camping Municipal de la Vallée** : suite à la tornade du 11 juillet le tour de la piscine va être changé et une partie de la toiture devra être refaite à l'automne. Coût des travaux : 51 000 €. Une partie de ces coûts (35 000 €) est couverte par l'assurance dommages intempéries.
 - ⇒ **Acquisition de matériel informatique** : les évolu-
- tions permanentes en matière informatique nous obligent à investir dans l'achat de deux nouveaux ordinateurs pour un montant d'environ 2000 €.
 - ⇒ **Travaux de voirie** : plusieurs chantiers sont terminés (le Mas Réquiran), en cours (Grèzes) ou vont commencer (Montferrand, Lescure, Le Ferréol). Les amendes de police ont été demandées. La Communauté des Communes nous a attribué 3 300 €. L'Etat participe dans le cadre des catastrophes naturelles pour la réparation de quelques chemins et la canalisation des égouts dans le ruisseau au Mazet.
 - ⇒ **Eglise de Banassac** : les dons (17 000 € à ce jour) et la participation de la Fondation du Patrimoine (4 000 €) permettent de couvrir le coût des diagnostics. L'opération se poursuit avec plusieurs demandes d'aides en cours pour ce très gros chantier.
 - ⇒ **Aménagement du carrefour Chemin de la Com-manderie et Avenue du Lot** : après une nouvelle étude, force a été de constater le doublement du montant du devis initial et le Conseil Municipal a dû se résoudre à reporter cette opération.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

RESULTATS DES COMPTES 2024

Dépenses de fonctionnement 219 295.94 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les charges à caractère général qui contiennent essentiellement les frais d'électricité des pompes pour un montant de 14 346,39 €, les fournitures et matériel (Compteurs d'eau, vannes, robinets) pour 9 095,50 € (+ 99 % par rapport à 2023 dû aux achats de compteurs sur les réservoirs et changement de compteurs des captages), les fournitures pour réparation des réseaux pour 6 608.81 €, la participation au SIVU du Pays d'accueil pour les frais de fonctionnement de la station d'épuration intercommunale pour un montant de 62 981,84 €, les frais d'analyses de l'eau pour un montant de 5 420,54 €, les participations au SATESE et SATEP pour 1 598,39 € et la rede-

vance au titre des prélèvements de l'eau pour un montant de 4 590 €

Les charges de personnel correspondent à un équivalent temps plein du cadre d'agent technique principal de 1ere classe.

Les charges financières sont constituées des intérêts des emprunts.

Recettes de fonctionnement 242 742.70 €

Les recettes, 91 % du total, correspondent en grande majorité à la vente de l'eau et aux prestations de services (branchements). Ce chapitre a augmenté de 9 % par rapport à 2023, ceci s'expliquant par l'augmentation des prix de l'eau et de l'assainissement décidée par le Conseil Municipal pour 2024.

Investissement

Dépenses 369 427.34 €

Il s'agit notamment de modernisation des réseaux, de construction ou

réhabilitation d'ouvrages, d'études, de travaux, d'achat de matériel. On retrouve également le remboursement du capital des emprunts.

Recettes 260 531.91 €

Les recettes d'investissement sont les subventions perçues en lien avec les projets d'investissement retenus

PRINCIPALES OPERATIONS 2025

- ⇒ Travaux et matériel réseaux AEP (à Montferrand et au Ségala) et achats de pompes : 58 836,07 €
- ⇒ Réseau des eaux usées dans le ruisseau de Saint-Saturnin : 60 000 €
- ⇒ Traitements au chlore à Tartaronne et Montferrand et renouvellement des lampes UV à Roquayzou 36 000,00 €
- ⇒ Travaux de reprise AEP au Viala : 60 000,00 €